



OCTOBRE 2023

LE JOURNAL MUNICIPAL **DE RANGUEVAUX**

N°369

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2023

Au cours de la séance du 13 septembre 2023, l'Assemblée Communale :

- 1) **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget principal 2023.
- 2) **DECIDE** le changement de nomenclature comptable du budget communal de la M14 vers la M57, à compter du 1^{er} janvier 2024.
- 3) **DECIDE** la reprise de 11 concessions funéraires abandonnées.
- 4) **DECIDE** de répartir le produit de la chasse communale entre les propriétaires fonciers concernés pour la période 2024/2033.
- 5) **DECIDE** la vente d'une fraction d'un terrain communal dans le périmètre de l'extension du lotissement « La Cueillerotte »
- 6) **N'EMET PAS D'OBSERVATION** concernant le projet de la Société Suez RV Lorraine pour la création d'une unité de préparation de combustibles solides de récupération à Fameck.

INFORMATIONS / SERVICES

CARTE DÉCHÈTERIE

La C.A Val de Fensch lance une campagne de remplacement des cartes d'accès aux déchèteries communautaires.

Les nouvelles cartes seront équipées d'une puce électronique, permettant de sécuriser davantage l'accès aux équipements.

Elles remplaceront définitivement les anciennes cartes à partir du 31 janvier 2024.

À compter du 11 septembre, les usagers peuvent récupérer gratuitement leur carte d'accès lors des permanences spéciales ouvertes à l'Hôtel de communauté à Hayange :

- ▶ les lundis de 13h30 à 18h
- ▶ les jeudis de 8h30 à 12h30
- ▶ les samedis 2 et 9 décembre de 10h00 à 12h00

Pour cela, ils devront se munir :

- ▶ d'une pièce d'identité
- ▶ d'un justificatif de domicile au même nom, datant de moins de 3 mois
- ▶ de leur carte d'accès actuelle
- ▶ de leur numéro d'invariant dans le cas d'un bâtiment collectif (à demander au service des impôts, si inconnu).

Les anciennes cartes seront désactivées en janvier 2024.

Les cartes restent obligatoires pour accéder aux 3 déchèteries communautaires.

SANTÉ MENTALE

La C.A Val de Fensch lance un programme d'actions sur le thème de la « santé mentale » grâce à des animations gratuites organisées **du 9 au 22 octobre**.

Le détail des actions est consultable sur le site internet de la CA Val de Fensch.

FOYER DES AÎNES

La reprise du foyer des Aînés est fixée au **jeudi 19 octobre**.

Si vous êtes âgés de 60 ans ou plus, vous avez rendez-vous chaque jeudi après-midi au foyer socioculturel « Lucien Perera ». Jeux, animations, goûter et une bonne ambiance vous y attendent.

NOUVEAU CIMETIÈRE

Les travaux de rénovation du nouveau cimetière ont débuté fin septembre. Ils comportent :

- le remplacement de la clôture, du portail et des portillons ;
- la réfection des allées ;
- l'aménagement d'emplacements pour les futurs columbariums ;
- la création d'un point eau en partie haute ;
- l'installation de bancs ;
- la mise en place de massifs plantés et d'arbres.

La durée prévisionnelle du chantier est de 3 mois. Cependant les travaux seront suspendus la semaine du 30 octobre au 5 novembre afin de faciliter l'accès au cimetière pour la Toussaint.

Merci aux familles de faire preuve de prudence dans l'enceinte du cimetière durant les travaux.

DÉJECTIONS CANINES

La propreté des espaces publics, notamment des espaces verts, constitue une nécessité et une priorité pour l'équipe municipale.

La commune propose gratuitement des sacs réservés au ramassage des déjections canines. Malgré cela, certains espaces verts sont toujours souillés.

Aussi, la policière municipale a reçu l'instruction de verbaliser les propriétaires de chiens qui ne respectent pas la réglementation.

Les caméras du réseau de vidéoprotection seront également utilisées.

J'AIME MON VILLAGE, JE RAMASSE

CONTENEURS DE DÉCHETS

Les conteneurs individuels de déchets doivent être sortis sur le domaine public pour la collecte au plus tôt la veille au soir, et doivent être rentrés une fois la collecte effectuée.

Or certains conteneurs sont laissés en permanence sur le domaine public, ce qui constitue une infraction.

La policière municipale a pris contact avec les propriétaires concernés pour leur rappeler la réglementation.

Toute nouvelle infraction donnera désormais lieu à verbalisation.

LES CONTENEURS DE DÉCHETS DOIVENT ÊTRE STOCKÉS SUR LE DOMAINE PRIVÉ

COURT'VOITURAGE

Les usagers des transports urbains le savent : il n'est malheureusement pas rare que les bus soient en retard, voire parfois supprimés, laissant certains usagers dépourvus de moyen de locomotion.

L'équipe municipale propose une nouvelle solution : elle va faire implanter 2 panneaux, l'un au nord de la place de la République en direction de Hayange, l'autre devant le square Roger-Persch en direction de Fameck.

Tout habitant qui souhaitera utiliser le service de court'voiturage se placera ainsi à côté du poteau indicateur, ce qui permettra aux automobilistes d'identifier plus facilement les personnes intéressées.

Il s'agit d'une démarche gratuite qui a pour objectif de rendre service aux Ranguevallois et qui s'appuie sur la bonne volonté des usagers de la route sur une courte distance jusqu'à Hayange ou Fameck.



CHASSE

Voici le détail des battues de chasse organisées en forêt communale de Ranguevaux et dans la forêt privée (Roches et Carrières) :

- 29 octobre
- 12 et 26 novembre
- 3 et 18 décembre
- 7, 21 et 30 janvier 2024
- 11 février 2024 uniquement sur la forêt privée des Roches

De même, des battues auront lieu aux dates suivantes dans la forêt privée de Frounel :

- 19 novembre
- 9 décembre
- 13 janvier 2024
- 31 janvier 2024

La plus grande prudence est recommandée aux promeneurs qui sont tenus de respecter les périmètres de chasse

CENTRE AÉRÉ

La Commune de RANGUEVAUX en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement FOL 57 organise un centre aéré du **lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre**.

Pour les inscriptions, merci de prendre contact avec Mlle Christelle CUNTZ.

☎ **06 74 77 96 35**

✉ ranguevaux.periscolaire@laligue.org

Sous réserve du recrutement d'un animateur

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

FÊTE DU TENNIS

La fête du tennis initialement prévue le 1^{er} octobre est reportée au dimanche 8 octobre à **partir de 11 h** au Fond Champ de Berger.

U.S RANGUEVAUX

L'assemblée générale de l'USR est programmée le **samedi 28 octobre à 16h** à la salle Jean-Pierre PIPERAUX.

Toute la population est conviée à participer à ce rendez-vous, qui sera clôturé par un verre de l'amitié offert à tous les participants.

MARCHÉ DE L'AVENT

La Commune et l'association « Mon Village » organisent un marché de l'avent le **samedi 25 novembre de 14h à 19h** et le **dimanche 26 novembre de 10h à 19h** au foyer socioculturel.

Ce marché est ouvert à tous les habitants. Si vous êtes intéressés par une expo-vente de vos confections "maison" (décorations de Noël ou autres, tableaux, broderies, napperons, confitures, gâteau de Noël etc...), vous êtes invités à une réunion le **lundi 6 novembre à 20h** au foyer socioculturel.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Messe à Ranguevaux :
▶ Samedi 28 octobre à 18h

ATELIERS NUMÉRIQUES

Chaque lundi de 14h30 à 17h00 au foyer socioculturel « Lucien Perera »

09

10

14h30

Organiser ses photos et fichiers sur smartphone et tablette

Il n'est pas toujours facile de savoir où sont rangées nos photos ou nos documents sur nos smartphones et tablettes. Cet atelier vous présente les différentes applications qui existent sur vos appareils, et vous montre comment déplacer, copier ou supprimer vos photos et vos fichiers.

16

10

14h30

Transférer ses photos depuis son téléphone vers son ordinateur

Il est recommandé de se munir du câble de chargement de son téléphone pour cet atelier.

Pour transférer ses photos vers son ordinateur, différentes méthodes existent. Cet atelier vous aidera à choisir la méthode la plus adaptée.

23

10

14h30

Que peut-on faire lorsqu'on a perdu son mot de passe ?

Ne pas pouvoir se connecter à sa boîte mail ou son compte impôts parce qu'on ne retrouve pas son mot de passe est une situation aussi familière que désagréable. Mais pas de panique : des solutions existent, aussi bien pour récupérer votre compte que pour éviter d'oublier vos mots de passe.

TOUS EN FORÊT LE SAMEDI 21 OCTOBRE

LE CONSEIL MUNICIPAL EN PARTENARIAT AVEC L'ONF INVITE PETITS ET GRANDS A UNE BALADE PEDAGOGIQUE DANS NOTRE FORÊT COMMUNALE.

NOUS DECOUVRIRONS ENSEMBLE SES RICHESSES MAIS AUSSI SA FRAGILITE AINSI QUE LES ACTIONS EN COURS POUR LA PROTEGER.

RENDEZ-VOUS SAMEDI 21 OCTOBRE A 9 H, SUR LE PARKING DE LA MAISON DE RETRAITE.

LE RETOUR EST PREVU POUR 11 H 30 AU FOYER LUCIEN PERERA AFIN DE POUVOIR ECHANGER AUTOUR D'UNE BOISSON.

BONNES CHAUSSURES ET PETITE LAINE RECOMMANDEES



NOUVELLE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES



AVANT
LE 31 JANVIER
2024

**RÉCUPÉREZ
VOTRE NOUVELLE
CARTE DE DÉCHÈTERIE**

**À L'HÔTEL
DE COMMUNAUTÉ**

10 rue de Wendel à Hayange

PERMANENCES LES
• LUNDIS DE 13H30 À 18H
• JEUDIS DE 8H30 À 12H30
• LES SA MEDIS 2 ET 9 DÉCEMBRE
DE 10H À 12H

SUR

AGGLO-VALDEFENSCH.FR

Rubrique "Vie pratique / Les déchets"



+ D'INFOS

0 800 33 67 24 Service à appel
gratuit

environnement@agglo-valdefensch.fr

OKTOBERFEST RANGUEVAUX

Samedi 28 Octobre 2023

20 Heures

🎵 Salle Lucien PERERA



MENU

- Apéritif
- Choucroute Royale
- Fromage
- Kouglof glacé
- Café

Repas
Dansant

Boisson non comprise

TARIF

30€ Adulte

15€ Enfant
de 10 à 15 ans

Gratuit pour les
enfants de moins
de 10 ans

Inscription à partir du **01 Octobre 2023** jusqu'au **23 Octobre 2023** Attention places limitées !!!

Réservation : Mre PERERA christian, 40 rue des Près RANGUEVAUX ☎ : 06.03.74.64.44.

Mme VANIER Maryse, 54 rue de Morlange RANGUEVAUX ☎ : 06.46.83.68.69.

Sans règlement, aucune inscription ne sera prise en compte. Les chèques ne seront encaissés qu'après la soirée. Les chèques seront remplis à l'ordre de l'association « Mon Village ».

Nom : _____ Prénom : _____

Nbre d'adultes : ____ x € = ____

Nbre d'enfants : ____ x € = ____